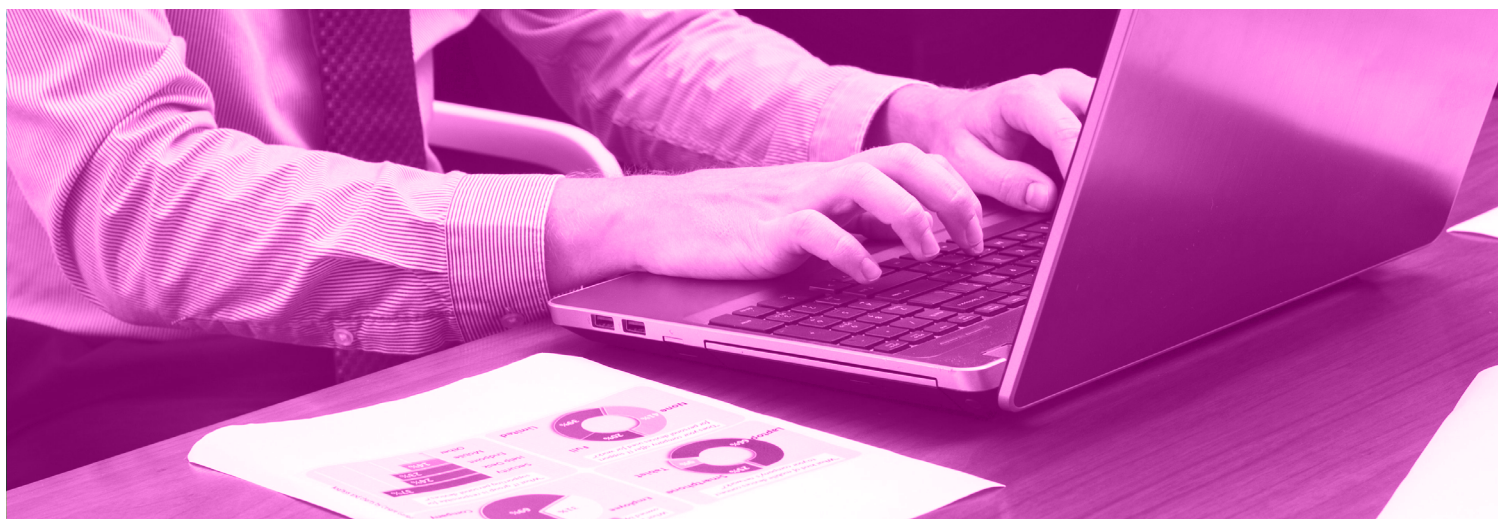




# ... ATELIER ... LES SALARIÉS PROTÉGÉS

**MARSEILLE**

**VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022**

**14 H - 17 H**

**:: PRÉSENTIEL ::**

**VALIDATION  
3 H**

**EDASE**

61 Boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les règles générales et spéciales applicables aux salariés protégés
- Apprécier la spécificité de la maladie des salariés protégés
- Connaître les règles applicables au licenciement des salariés protégés

## VOTRE INTERVENANT

Me P. SCOTTO DI CARLO,  
*Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence*

**NIVEAU : 1**

**PRÉREQUIS : Être avocat**

**INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**



[www.edase.fr](http://www.edase.fr)

## ⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.  
Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

|                                              | TARIF<br>pour 3 h de formation<br>continue validées | CREDIT<br>D'IMPÔT* | Reste à charge de l'Avocat<br>après crédit d'impôt |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------------------|
| AVOCAT CONFIRMÉ                              | 50 €                                                | 31,71 €            | Moins de 20 €                                      |
| JEUNE BARREAU<br>(moins de 2 ans d'exercice) | 25 €                                                | 31,71 €            | 0€                                                 |

\*Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 10,57 €  
Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

## ⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

**Vous avez souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h**

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)  
Et vous êtes inscrit !

**Vous n'avez pas encore souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h**

**1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)**

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

**2. Déposez dans votre espace avocat, une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si cela n'a pas déjà été fait)**

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »  
Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

**3. Payez en ligne avec votre carte bancaire**

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST  
Service Inscription Formation Continue  
61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation  
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE  
Tél. : 04 91 54 43 63 – e-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

... ATELIER ...

## LES SALARIÉS PROTÉGÉS

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :  
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Département de naissance : .....

Avocat au Barreau de : .....

Date de prestation de serment : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

### ... Champ(s) de compétence à renseigner ...

|                                                             |                                                                |                                                      |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Droit de la famille, des personnes<br>et de leur patrimoine | Vie professionnelle                                            | Droit public                                         |
| Droit des enfants                                           | Droit commercial, des affaires et<br>de la concurrence         | Droit de l'international et de l'Union<br>européenne |
| Droit du dommage corporel                                   | Droit des sociétés                                             | Droit des étrangers et de la nationalité             |
| Droit des assurances                                        | Droit des associations et des fondations                       | Droit de la santé                                    |
| Droit immobilier                                            | Droit bancaire et boursier                                     | Droit de l'environnement                             |
| Droit rural                                                 | Droit du crédit et de la consommation                          | Droit du numérique et des communications             |
| Droit du travail                                            | Droit de la fiducie                                            | Droit de la propriété intellectuelle                 |
| Droit de la sécurité sociale et<br>de la protection sociale | Droit des garanties, des suretés<br>et des mesures d'exécution | Procédure civile                                     |
| Droit pénal                                                 | Droit fiscal et douanier                                       | MARD / Médiation                                     |
| Déontologie                                                 | Droit des transports                                           | Droit de l'arbitrage                                 |
|                                                             |                                                                | Droit du sport                                       |

### ... TARIFS ...

**POUR UN ATELIER · 3 HEURES**

**TARIF NORMAL · 50 €**

**TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 25 €**

### ... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation ([a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

**Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation**

**Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué**

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)



61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)